

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 03 FEVRIER 2022

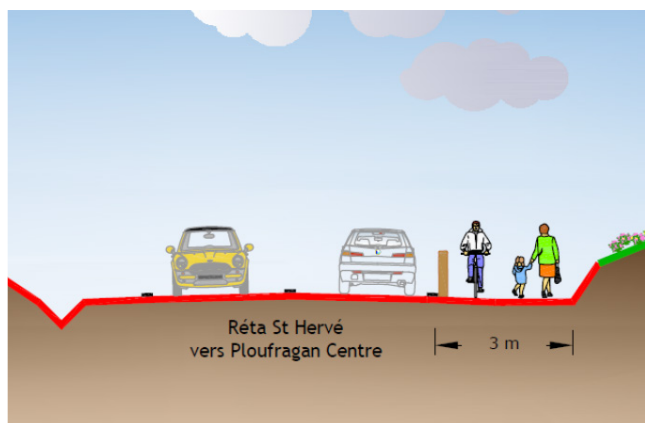
PLOUFRAGAN

LE DÉPARTEMENT EXPÉRIMENTE UN AMÉNAGEMENT POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES LIAISONS DOUCES

Le Département des Côtes d'Armor s'apprête à expérimenter, pendant deux mois, un aménagement pour assurer la continuité de l'itinéraire piéton et cycliste en marge du chantier du contournement sud de Saint-Brieuc. Il sera pérennisé s'il est concluant.

Les travaux de la section située entre Le Merlet et Plaine-Ville du contournement sud de Saint-Brieuc se poursuivent dans l'optique d'une mise en service à l'automne prochain. A proximité du quartier Saint-Hervé de Ploufragan, un aménagement de type écluse sera expérimenté afin de sécuriser le franchissement d'un pont par les piétons et les cyclistes. Proposé à l'essai en accord avec la commune de Ploufragan, ce dispositif assurera le passage des piétons et cyclistes en permanence quand les véhicules devront respecter la priorité dans le sens Plaine-Ville – Le Merlet, ne pouvant s'y croiser.

Dans l'immédiat, la voie réservée aux piétons et cyclistes sera distinguée de la route par la pose de balises. Si l'aménagement s'avère concluant, il sera pérennisé. Le cas échéant, la séparation des voies sera matérialisée par des bordures et des potelets en bois, comme sur l'ensemble de la voie de rétablissement de Saint-Hervé (cf croquis ci- contre).



Itinéraires dédiés aux déplacements doux :

Les itinéraires dédiés aux déplacements doux construits lors de la réalisation de la section C se composent comme suit :

- Chemins rétablis en arrière des merlons et extrémités pour un linéaire de 3 640 m
- Aménagements de la Plaine Ville pour un linéaire de 640 m
- Ouvrage béton 2,50 x 2,50 pour une longueur de 45 m environ
- Afin de réduire l'impact du projet sur les zones humides, un platelage bois a été réalisé au raccordement du chemin du Fros

Section Le Merlet-La Plaine-Ville :

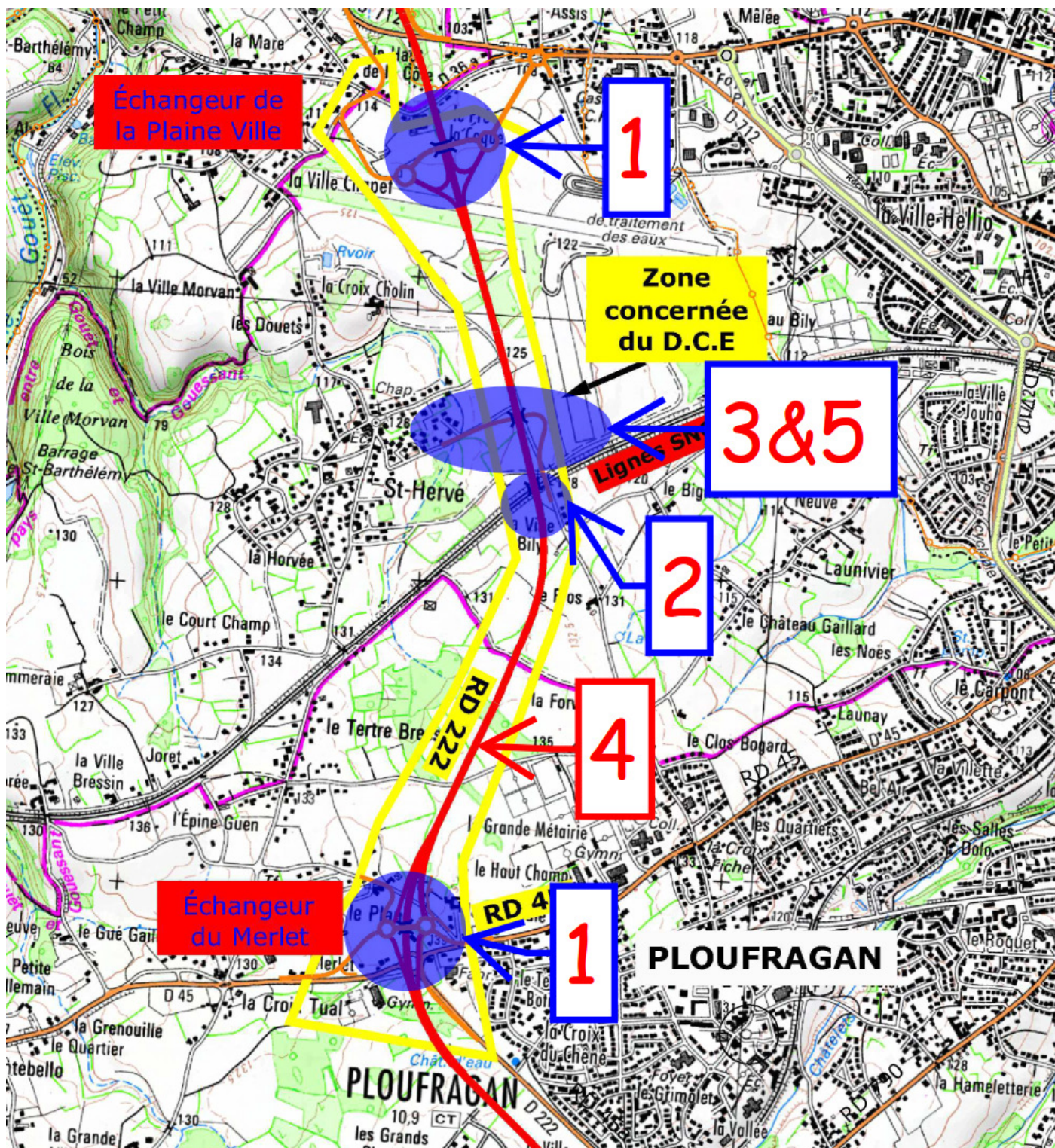
Les travaux de la section C ont débutés avec la réalisation des ouvrages du Merlet et de la Plaine Ville.

2018 - 2019 : l'ouvrage de franchissement de la ligne de chemin de fer « Paris - Brest » a été construit en maintenant la circulation ferroviaire.

2019 - 2020 : réalisation de la rectification de la rue du Fros à Saint-Hervé. Ces travaux ont consisté en la réalisation d'un ouvrage d'art (passage inférieur) complété par une voie nouvelle de 500 m de longueur.

Fin 2019 - mi 2021 : réalisation des terrassements, de l'assainissement et des chaussées de la section courante aménagée en bidirectionnelle à l'exception de l'échangeur du Merlet (futur point raccordement entre 2x2 voies et bidirectionnelle).

Mai - septembre 2021 : afin de sécuriser les déplacements doux entre le quartier de Saint-Hervé et les voies spécifiques de la section C du contournement, une bande revêtue de 3 m de largeur a été réalisée. Dans le cadre de cet aménagement, la séparation des différents usages est marquée par une bordure béton et des bornes en bois.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55

07 64 70 03 83